

SESSION / Les dossiers délicats sont légion mais l'ambition est intacte pour l'agriculture gersoise. C'est ce qu'il ressort de la dernière session de la Chambre d'agriculture.

Il faut garder le cap dans un contexte incertain

Preuve que la période est grave, pour ne pas dire préoccupante, tous les parlementaires gersois étaient présents ou représentés le 15 mars dernier lors de la session de printemps de la Chambre d'agriculture au domaine de Mons. Il faut dire, alors que les mouvements des dernières semaines ne sont pas totalement éteints, que de très nombreux dossiers restent en attente de solutions.

Pour autant, le président Bernard Malabirade n'a pas voulu tomber dans un catastrophisme en choisissant de mettre en lumière de nombreuses actions indispensables pour l'avenir du monde agricole gersois. Aux premiers rangs de celles-ci, la mobilisation des équipes de la Chambre dans l'aide à l'installation et à la transmission des entreprises.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un agriculteur sur deux

dans le département a plus de 50 ans. Plus de 40 % des agriculteurs ont plus de 55 ans. Implacable ! Voilà pourquoi la Chambre redouble d'initiatives, « elle fait un très bon travail, depuis des années », a salué pour les Jeunes Agriculteurs Xavier Duffau. Avec des résultats très satisfaisants. Là encore les chiffres valent mieux que de longs discours : 98 jeunes se sont installés en 2023 soit une progression de 30 %. Parmi les installés on compte 40 % de femmes. Une féminisation de la profession qui traduit une belle ouverture.

« L'installation est l'affaire de tous pour maintenir une activité agricole dans le département »

Sur ce chapitre, et avant de s'exprimer plus largement, le préfet Laurent Carrié a rappelé que deux milliards étaient prévus pour les jeunes agriculteurs dans le projet de loi sur la

souveraineté alimentaire. Parce que ceux qui s'installent préfèrent créer que reprendre les structures de ceux qui partent à la retraite, un accompagnement spécifique est aussi mené pour rapprocher porteurs de projets et cédants. « Un travail adapté à chaque dossier parce que chaque cession est particulière », a expliqué Ghyslaine Fourcade, élue référente de la Chambre avant que le président Malabirade n'enfoncé le clou : « l'installation est l'affaire de tous pour maintenir une activité agricole dans le département ». Autre dossier évoqué celui porté par Christian Daréoux au travers de la cellule REAGIR, en direction des agriculteurs en difficulté.

Un travail essentiel, pour venir en aide alors que les crises à répétition aggravent les problèmes économiques, « la perte de sens, le mal-être ». « Parfois, lorsqu'un agriculteur vous ap-



De gauche à droite : Emmanuel Lecomte, directeur de la Chambre d'agriculture, Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture et Laurent Carrié, préfet du Gers.

pelle, c'est assez compliqué », a témoigné Christian Daréoux. Sa mission d'écoute, de diagnostics, de recherche de solutions devient aussi négociation avec les créanciers, accompagnement lors des procédures judiciaires, suivi du RSA. Une action souvent discrète mais indispensable soutenue par le réseau sentinelle, des personnes volontaires et formées à la détection du mal-être.

Il fut aussi question de simplification en matière agricole. « Il

faudra des milliers de simplifications pour redonner de la souplesse à nos exploitations », a lancé Bernard Malabirade. Une simplification qui doit toucher la mise en œuvre de la PAC, les règles d'intervention sur les cultures, les contrôles, la traçabilité, l'accès à l'eau et l'irrigation, la perception des aides... La liste n'est malheureusement pas exhaustive. Elle a d'ailleurs été largement complétée lors des débats de la session.